

Ecole élémentaire Morel de Vindé

Conseil d'école du jeudi 08/03/2016

Présents

Ecole	Directeur	M. Courtade
	Enseignants	Mmes Artopoeus, Déplacé, Dormoy, Dussart, Ecolasse, Gicquel, Ley-Sassier, Maudet, Souyris, Secq-Marty, Vigneau
	UPE2A	MM. Buron, Pottier, Rosset, Roux Mme Vial
Mairie	Maire adjoint	Mme Triniac
	Maire adjoint	M. Teyssier
	Coordinateur périscolaire	Mme Cointe
DDEN		Mme Desfeuillet
Parents	En avant Morel	<u>Titulaires</u> : Mmes Muller-Simon, Scoquart, Plet, Guéraud, Barouh M. Pech <u>Suppléants</u> : Mme Cavallini
FCPE		<u>Titulaires</u> : Mmes Clavaud-Andrieu, M. Siffermann
Excusées		
	Inspectrice de l'Education nationale	Mme Sidersky
	Enseignante	Mme Giner
Mairie	Conseillère municipale	Mme McGrégor

Projet d'école

- Rallye lecture en Janvier/février 2016
- Rallye maths : bientôt
- Festimorel : 4 juin 2016

Informatique

Réunion ce jour à 17h00 concernant les ordinateurs utilisés en classe et donnés à l'école, en présence de :

Mme TRINIAC, maire adjoint

Mme TOUTAIN-GUIVARCH, responsable du service scolaire de la mairie

M. RENARD, responsable du service informatique de la mairie

Mme SIDERSKY, IEN de la circonscription de La Celle Saint Cloud

M. COURTADE, directeur de l'école

M. BURON, professeur des écoles

M. ROSSET, professeur des écoles

Mme SIDERSKY avait proposé que l'école puisse bénéficier de 90 ordinateurs (sur 110 livrés à la mairie) donnés par un établissement du second degré.

Les écoles maternelles doivent également pouvoir bénéficier de ce don.

Les ordinateurs ont été « vérifiés » par le service informatique de la mairie.

L'idée était de pouvoir remplacer les ordinateurs donnés par des parents ou des sociétés.

Mme Triniac a été très surprise de la demande d'ordinateurs envoyée par l'école.

En conclusion :

- Il a été assuré à la mairie que les ordinateurs des classes (autres que ceux fournis par la mairie) étaient en règle au niveau des licences d'exploitation et ne contenaient que des logiciels libres.

- Le nombre d'ordinateurs issus du don de Mme SIDERSKY doit être défini.

- Les branchements des ordinateurs de classe doivent respecter les normes de sécurité en vigueur.

Il va être fait un audit afin de vérifier la conformité des branchements actuels et définir les travaux éventuels de mise aux normes.

Le budget risque d'être conséquent et ne pourra pas être fait dans toutes les classes.

La mairie pense que tous les enseignants ne demandent pas nécessairement 9 à 10 ordinateurs par classe.

Elle souhaite que les besoins soient listés.

- La mairie demande également que le matériel informatique non utilisé et entreposé dans les couloirs au-dessus des porte-manteaux, dans les classes et en salle informatique, soit enlevé dans les plus brefs délais.

Elle se propose de gérer leur enlèvement.

Temps périscolaire

Cantine

Qualité des repas et changement de prestataire (scolarest, cuisine centrale à Nanterre) : retour positif

1 produit bio/semaine

Durée du contrat : reconductible chaque année avec un maximum de 4 ans

Centre de loisirs du mercredi

Il n'est pas possible de déconnecter le repas du mercredi avec la présence obligatoire au centre de loisirs. Cela engendrerait un besoin en personnel encadrant différent pour le temps du repas et le temps du centre de loisirs. Il est impossible de recruter du personnel seulement pour les deux heures du temps de cantine.

Il est rappelé de contacter prioritairement Maylis Cointe, coordinateur périscolaire (☎ école : 01.30.78.15.92) pour toutes les doléances sur le temps périscolaire afin d'une part, de répondre au mieux sur les points irritants et d'autre part, d'aborder en conseil d'école des résolutions d'intérêt général.

S'il y a un incident, on peut aussi contacter la mairie 01 30 78 10 91 (M. Kébé).

Sécurité

- Circulation rue des Sablons :

6 Dépose minute créés

Matérialisation des places de stationnement pour limiter l'encombrement des véhicules mal stationnés.

Pose d'un panneau plus gros du sens interdit + une explication du trajet à suivre..

Réduire l'accès à contre sens qui est réservé exclusivement aux riverains et aux pompiers

RAPPEL : il est expressément demandé aux parents qui n'ont pas la possibilité de marcher, de maintenir un respect et une civilité concernant :

- le respect du sens de circulation obligatoire,
- la limitation des stationnements dangereux en double fil ne permettant pas l'accès aux pompiers et exposant les enfants comme les adultes à un danger manifeste,
- le respect des lieux d'attentes à la sortie de l'école.

Proposition d'agrandir le parking de Tournebride et de faire une entrée par le haut

Rétrécissement prévu à l'entrée de l'allée des Sablons

Travaux

- Placards dans les classes :

Intervention de M. TEYSSIER, maire Adjoint ;

Problème de sécurité (en cas d'incident électrique ou incendie) pour mettre dans le couloir des placards avec ouverture sur classe ou couloir.

Il est interdit de stocker dans les couloirs.

Solution alternative : 3 pièces de stockage coupe-feu identifiées, mais problème de gestion sur l'utilisation au quotidien.

Si on touche à la paroi qui sépare le couloir de la classe, alors il faut tout ignifuger pour être conforme et respecter les normes de sécurité.

Le budget serait déraisonnable par rapport à l'avantage apporté.

Une étude chiffrée (devis sur 1 classe) est demandée pour la pose d'une cloison, d'une porte et des placards coupe feu.

- Prises électriques : réglettes ou multiprises avec sécurité intégrée (disjoncteurs, surtension); si changement de section de fil électrique : sécurité de surtension obligatoire.
- Réfection de la cour d'école à l'endroit des arbres: devis à faire

Classes de découvertes

- CM2 de Mme DEPLACE et M. BURON : Espalion dans l'Aveyron du 8 au 15 avril 2016

Réunion d'information : 11 mars 2016 à 18h

- CE2/CM2 de M. ROSSET : Pléneuf-Val-André dans Les Côtes d'Armor du 18 au 25 mai 2016

La mairie participe à minima à hauteur de 15%

Tous les élèves partiront : aide financière possible (service social, coopérative de l'école etc..).

En cas d'allergie alimentaire, l'information est transmise, tout comme le PAI.

Surveillance cour

- M. COURTADE est responsable et attentif à tout ce qui se passe dans son établissement.
- 4 enseignants surveillants la cour
- Après-midi : 4 animateurs en plus
- Si accident : sur le temps scolaire, la déclaration d'accident est transmise à la direction académique. Sur le temps périscolaire, elle est transmise à la mairie.

La cour d'école est un lieu d'échange et de vie sociale où les enfants peuvent se dépenser, s'amuser et grandir.

En cas de méfait, les adultes référents sont disponibles et à leur écoute.

Kermesse

- Vendredi 1er Juillet 2016 : 19h à 21h30
- Réunion de préparation définie au prochain conseil d'école

Le secrétaire de séance

N. Clavaud-Andrieu

Le Directeur

G. Courtade